



---

## RAPPORT ANNUEL 2021-2022

RICARD, LOUIS  
École de l'Envolée

# RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE DE L'ENVOLÉE

2021-2022

## 1. OBJECTIFS DU DOCUMENT

La [Loi sur l'instruction publique \(LIP\)](#) oblige les établissements scolaires à rendre des comptes aux parents de leurs élèves et à la communauté. Le rapport annuel des écoles et des centres est le plus important des outils de reddition de comptes utilisés par les établissements.

L'article 82 de la LIP prévoit que le conseil d'établissement doit préparer et adopter un rapport annuel contenant un bilan de ses activités.

Par ailleurs, la LIP prévoit aux articles 74, 75 et 83 que le conseil d'établissement adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation. Le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité.

De plus, l'article 83.1 de la LIP impose au conseil d'établissement de procéder annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence.

Le présent document vise à fournir aux établissements des éléments d'informations utiles pour les guider dans la préparation et l'élaboration des rapports annuels. Il propose notamment quelques éléments qui devraient faciliter le travail des auteurs. De plus, il indique la date limite à laquelle les rapports doivent être terminés et les moyens de diffusion.

## 2. LE CADRE LÉGAL

[Version à jour le 15 juin 2020] Art. 74 « Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite éducative ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du [plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire](#), il adopte le [projet éducatif de l'école](#), voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.

Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et des représentants de la communauté et du centre de services scolaire. ».

[Version à jour le 15 juin 2020] Art. 75 « Le [conseil d'établissement](#) transmet au centre de services scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public dans les 30 jours suivants cette transmission. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école.

Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école. Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication. » [Version à jour le 15 juin 2020] Art. 82 « Le conseil d'établissement prépare et adopte un rapport annuel contenant un bilan de ses activités et en transmet une copie au centre de services scolaire ».

Art. 83 « Le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité. » Art. 83.1 « Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur de l'élève. »

Art. 457.4 « Le ministre peut, par règlement, rendre obligatoire l'élaboration, par le centre de services scolaire, de documents visant à informer la population de son territoire sur ses activités ou son administration. Le ministre peut également établir des règles concernant la publication ou la diffusion, par le centre de services scolaire, de tout type de document qu'il détermine. Ces règles peuvent notamment prévoir le délai dans lequel cette publication ou cette diffusion doit être effectuée ainsi que les modalités applicables. »

[Nouvel article en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2020] Art. 457.6 « Le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le rapport annuel d'un centre de services scolaire ou d'un conseil d'établissement ainsi que la forme de ce rapport. »

[Version à jour le 15 juin 2020] Art. 220 « Le centre de services scolaire prépare un rapport annuel conformément aux dispositions du règlement pris en vertu de l'article 457.6 afin de rendre compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan d'engagement vers la réussite et des résultats obtenus en fonction des objectifs et des cibles qu'il comporte. (...) ».

### 3. LA PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école de l'Envolée, bâtie en 1996, fait partie des établissements du Centre de services scolaire des Patriotes. Elle est située à [Saint-Amable](#), une municipalité de près de 13 300 habitants.

Cette petite municipalité est composée de 4 secteurs : le Nouveau secteur, le Centre, le Village et le secteur Rural. Le bassin d'élèves de l'école de l'Envolée provient plus spécifiquement des secteurs Village et Rural. La grande majorité des élèves sont marcheurs malgré qu'une centaine d'élèves utilisent le transport scolaire. Le revenu moyen des ménages de la municipalité est d'environ 77 000 \$ par année.

Plus spécifiquement, selon les indicateurs de développement des communautés (IDC) :

Le secteur Village est considéré comme un milieu matériellement plus défavorisé, où près de 32 % de sa population est sans certificat ou diplôme avec un salaire médian de 31 605 \$, un pourcentage très élevé d'enfants de 0 à 5 ans et une quantité considérable de familles monoparentales.

Le secteur Rural quant à lui, selon le recensement 2016 de Statistique Canada, est également considéré comme un milieu matériellement plus défavorisé avec près de 31,5 % de sa population sans certificat ou diplôme, un salaire médian de 29 998 \$ et un portrait semblable au secteur Village en ce qui a trait aux enfants de 0 à 5 ans et aux familles monoparentales.

Il est à noter que le recensement de 2016 nous indique que plus de 63,9 % des familles de Saint-Amable ont des enfants à la maison, que plus de 21,5 % des parents sont sans diplôme et que près de 18 % possèdent un diplôme d'études secondaires. Depuis quelques années, nous observons également que les familles s'établissent à Saint-Amable, mais n'y demeurent que très peu de temps, ce qui occasionne certaines difficultés au niveau du suivi social et scolaire de certains enfants.

L'école travaille en partenariat avec le [CISSSME](#), notamment pour les services de l'infirmière scolaire et les programmes de la santé publique ainsi que le service d'une travailleuse sociale pour l'aide à apporter aux familles. Un partenariat entre l'école et les [CPE La Passerelle](#) et CPE Miel et Melon existe également afin de bien accueillir nos futurs élèves. L'école a également développé un partenariat avec la [Maison de l'Entraide](#) et la Maison des Jeunes pour répondre à des besoins ponctuels dans certaines situations. Nos jeunes ont également la possibilité de correspondre avec certains aînés grâce au courrier offert par la Maison des Enfants de Varennes. Finalement, l'école travaille en étroite collaboration avec la ville de Saint-Amable dans le cadre de la mesure 50530 pour l'embellissement de la cour d'école.

## 4. LA CLIENTÈLE

L'école a accueilli 320 élèves répartis dans 14 groupes réguliers :

* 1 groupe de préscolaire 4 ans	
* 2 groupes de préscolaire 5 ans	
* 1 groupe de Passe-Partout	
* 2 groupes de 1 <sup>re</sup> année	* 2 groupes de 4 <sup>e</sup> année
* 2 groupes de 2 <sup>e</sup> année	* 2 groupes de 5 <sup>e</sup> année
* 2 groupes de 3 <sup>e</sup> année	* 2 groupes de 6 <sup>e</sup> année

Le service de garde a reçu environ 136 élèves réguliers et environ 16 élèves sporadiques. Il y a eu, en moyenne, 65 élèves inscrits aux journées pédagogiques. La technicienne du SDG gère aussi les dineurs et nous avons reçu en moyenne 125 dineurs pendant l'année. Nous avons eu 2 sorties : au Funtropolis ainsi qu'aux Quilles et Laser Tag à Montréal. Les thèmes suivants ont été animés à l'école lors des journées pédagogiques : Camping Sauvage, Harry Potter, Bal en blanc, Coconnage, Carnaval d'hiver, Journée de l'Amitié et Beach Party. Nous profitons de l'occasion pour remercier particulièrement le service de garde pour l'organisation des journées maison stimulantes et souvent très colorées.

## 5. LE PERSONNEL

Le personnel de notre école est composé de 12 titulaires au primaire, 3 enseignantes au préscolaire et 1 conseillère à l'éducation préscolaire, animatrice du programme Passe-Partout (1 jour par semaine)..

L'équipe enseignante est complétée par des 2 spécialistes en éducation physique (6,5 jours semaine), 1 en musique (1,5 jour/semaine), 1 en anglais (3,5 jours/semaine), 1 en art dramatique (2 jours/semaine) et 2 en orthopédagogie (10 jours/semaine). Nous avons aussi l'aide d'un soutien pédagogique, car nous n'avons pas réussi à embaucher une troisième orthopédagogue à temps plein avant la fin avril.

Les services complémentaires sont offerts par 1 psychoéducatrice (4 jours/semaine), 1 orthophoniste (1,5 jour/semaine) et par 3 techniciennes en éducation spécialisée (87,5 heures/semaine). Finalement, 1 infirmière et 1 hygiéniste dentaire sont allouées, selon les besoins et les disponibilités liées à la COVID, par le CISSME.

L'équipe du service de garde est composée 1 technicienne et de 7 éducatrices, de 4 surveillantes d'élèves et 1 T.E.S. également à temps partiel.

1 secrétaire, 2 concierges et 1 directeur viennent compléter l'équipe de l'Envolée.

## 6. LA VIE PARASCOLAIRE ET LA VIE ÉTUDIANTE

La vie étudiante a pris plusieurs formes à l'école de l'Envolée.

Plusieurs activités ont eu lieu, voici les principales :

- \* Mois de l'activité physique en mai
- \* Mois de la lecture en avril
- \* Journée spéciale d'Halloween
- \* Semaine de la persévérance scolaire
- \* 2 semaines d'activités spéciales pour toute l'école en fin d'année
- \* Magnifique journée de fin d'année organisée par le comité de fin d'année
- \* Sorties éducatives et culturelles
- \* Vente de semis
- \* Marché de Noël
- \* Participation au courrier de la Maison des enfants
- \* Participation à la Guignolée et préparation des paniers de Noël avec l'aide des élèves de 6<sup>e</sup> année
- \* 1 semaine d'activités spéciales en décembre
- \* Semaine de l'anglais
- \* Journée à la Colonie des Grèves en juin
- \* Activités spéciales sur l'alimentation
- \* Visites d'auteurs
- \* Semaine spéciale de la St-Valentin
- \* Visites du policier communautaire
- \* Tutorat entre les élèves de 1<sup>re</sup> et de 6<sup>e</sup> année
- \* Tutorat entre les élèves du préscolaire 5 ans et de 5<sup>e</sup> année
- \* Activités de transition primaire-secondaire
- \* Exposciences
- \* Programme Moozoom
- \* Tournois de volleyball

## 7. L'ENCADREMENT

Tout près de 75 élèves ont pu bénéficier du service direct en orthopédagogie pour les apprentissages malgré l'absence d'un orthopédagogue une bonne partie de l'année.

Le service de tutorat a été offert à 12 élèves après l'école sous la supervision de 4 tuteurs. Ce service ciblait des élèves ayant des défis sur le plan scolaire.

Le service en psychoéducation a fait le suivi de 27 dossiers d'élèves. Il a été un soutien pour l'ensemble des élèves vivant des défis sur le plan comportemental et a été une ressource pour le personnel et certains parents.

Le service en orthophonie a fait du dépistage auprès des groupes du préscolaire. Des thérapies et des évaluations ont été réalisées auprès de 10 élèves. Il y a aussi eu un soutien indirect auprès des titulaires pour des conseils et des observations en classe pour 11 élèves. Deux formations ont été données aux titulaires du préscolaire et de 1<sup>re</sup> année sur la conscience phonologique et sur l'enseignement de la lecture interactive enrichie.

Le service en ergothérapie a animé quelques périodes dans les groupes de maternelle 4 ans et 5 ans. Il a travaillé la modulation sensorielle, la motricité fine et la motricité globale avec les élèves. Des rencontres ont été faites avec les enseignantes de l'école pour les outiller et répondre à leurs questionnements. Une banque d'activités ainsi que des documents intéressants ont été fournis aux enseignantes afin de les inclure en classe ou pour transmettre aux parents.

Les professionnels, les 3 techniciennes en éducation spécialisée, les enseignants, les autres membres du personnel et les parents ont élaboré ou révisé en collaboration 77 plans d'intervention reliés au domaine académique et/ou comportemental.

Nous avons fait le suivi auprès de parents pour des rapports disciplinaires (13) du transporteur scolaire.

Les enseignants ont poursuivi leur réflexion sur les meilleures approches pédagogiques avec la participation de nos conseillères pédagogiques lors de rencontres de communauté d'apprentissage professionnelle.

## 8. L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Il est à noter que l'école de l'Envolée n'est pas différente des autres écoles. Elle est une microsociété où les enfants font des apprentissages au niveau du savoir, du savoir-faire et du savoir-être, et où les différences quant aux valeurs peuvent s'entrechoquer. Il arrive régulièrement que des disputes entre élèves ou que des comportements inappropriés se produisent, mais les cas d'intimidation ou de violence (11) sont traités avec diligence. L'encadrement est donc primordial et se fait au quotidien par le personnel en se poursuivant à la maison par les parents. L'appui des parents face aux interventions de l'école est essentiel afin que nous puissions toujours valoriser la prévention, mais aussi, des actions rapides et concertées.

Nous avons révisé le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation. Nous avons aussi réalisé un sondage auprès des élèves à la fin de l'année.

Voici un résumé du sondage :

<b>L'endroit le plus propice à la violence et à l'intimidation à l'école</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cour d'école</li><li>• Terrain de soccer</li><li>• Chemin de retour</li><li>• Autobus</li></ul>
<b>L'endroit le plus sécuritaire à l'école</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Classes</li><li>• Gymnase</li><li>• Service de garde</li></ul>

Le programme [Moozoom](#) et les ateliers ont été déployés pour travailler les habiletés sociales. Nous portons une attention particulière aux endroits les plus à risque pour la violence ou l'intimidation. L'an prochain, nous rencontrerons les élèves marcheurs et transportés pour leur rappeler les règles de sécurité dès l'automne.

## 9. L'ÉTAT DE LA SITUATION BUDGÉTAIRE

Le budget de fonctionnement de l'école a dégagé un surplus budgétaire de 12 794 \$.

Au service de garde, nous avons eu un déficit de 46 628 \$.

## 10. PROJET ÉDUCATIF

Cette section du bilan sera consacrée au [projet éducatif](#) et au [plan d'action](#) de l'école de l'Envolée.

Cette année, il s'agissait de la troisième année du nouveau projet éducatif.

Afin d'en rendre la lecture plus facile, nous présenterons seulement les enjeux, les objectifs et la situation initiale.

# Rapport annuel de l'école : évaluation du projet éducatif

<b>NOTRE MISSION :</b>	Chaque jour, chaque élève, une réussite
<b>NOTRE VISION :</b>	À l'école de l'Envolée, École ERO, nous, les adultes sommes des modèles et ils sont l'avenir, avec Entraide, Respect et Ouverture, prenons notre envol.
<b>NOS VALEURS :</b>	l'Entraide, le Respect et l'Ouverture

## Résumé global

Orientation	Objectif	Indicateur	Situation initiale	Situation actuelle <sup>1</sup>	Évaluation	Tendance	Modification au Plan d'action pour la prochaine année pour poursuivre sur la bonne voie ou pour redresser la situation									
Orientation 1	Objectif 1.1	Taux de réussite à l'épreuve de lecture en 4 <sup>e</sup>	71% de réussite	77,8 % de réussite *80,6 % de réussite – filles *71,4 % de réussite – gars		↑	En voie de réalisation									
	Objectif 1.2	Taux de réussite à l'épreuve de lecture en 6 <sup>e</sup>	63% de réussite	91,3 % de réussite *100 % de réussite – filles * 88,2 % de réussite – gars		↑	En voie de réalisation									
Orientation 2	Objectif 2.1	Taux de réussite de nos élèves de la 6 <sup>e</sup> année à la fin de leur première année au secondaire	On observe une baisse chez 10 à 15% de nos élèves.	<table border="1"> <thead> <tr> <th>REUSSITE</th> <th>6<sup>e</sup> année : 2020-2021</th> <th>secondaire I 2021-2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Français</td> <td>98 %</td> <td>83 % (-15 %)</td> </tr> <tr> <td>Mathématique</td> <td>95 %</td> <td>81 % (-14 %)</td> </tr> </tbody> </table>	REUSSITE	6 <sup>e</sup> année : 2020-2021	secondaire I 2021-2022	Français	98 %	83 % (-15 %)	Mathématique	95 %	81 % (-14 %)		→	Poursuivre sur la bonne voie
	REUSSITE	6 <sup>e</sup> année : 2020-2021	secondaire I 2021-2022													
Français	98 %	83 % (-15 %)														
Mathématique	95 %	81 % (-14 %)														
Objectif 2.2	Comité primaire / secondaire	3 à 4 rencontres	Il y a eu 2 rencontres l'an passé.		→	Poursuivre sur la bonne voie										
Orientation 3	Objectif 3.1	Registre d'interventions	Une évaluation du nombre de situations sera réalisée entre septembre et janvier  *Registre d'interventions dans Mozaik-portail-SOI	Comportement positif : 109 et + Comportement à surveiller : 172 Comportement à modifier : 197 Comportement à risque : 342 ***Septembre à juin		→	Poursuivre sur la bonne voie									

Légende : Action requise

À surveiller

En voie de réalisation

Tendance : ↑ : Amélioration

→ : Aucune amélioration significative

↓ : Régression

## 11. LES INITIATIVES DANS LE MILIEU

Il faut mentionner, encore une fois, qu'il existe une belle collaboration entre les écoles et la municipalité. Cette collaboration a permis d'offrir à la communauté différents services.

Enfin, afin d'augmenter notre rôle de lieu récréatif pour le quartier, l'école a fait une demande de financement au gouvernement, par la mesure 50530, pour améliorer l'aménagement de la cour d'école. Cette demande a été acceptée et le processus a débuté afin d'aménager une classe verte à l'extérieur. Les travaux ont commencé au mois de novembre 2020. La ville de Saint-Amable a offert son soutien de façon généreuse pour ce beau projet commun.

En 2021-2022, une partie du projet d'embellissement de la cour d'école n'a pas été réalisé. La montée des prix des matériaux et de la main-d'œuvre a causé le report des travaux. Cependant, nous avons réussi à installer le cabanon en début d'année. Il y a aussi eu une firme qui a développé un devis pour la suite du projet d'embellissement de la cour d'école. Nous nous en servons pour mener à terme la finalité du projet.

## CONCLUSION

L'école de l'Envolée est une communauté où tous jouent un rôle primordial dans l'éducation, l'instruction et le développement de nos élèves. L'entraide, le respect, l'ouverture sont des valeurs que nous retrouvons au sein de l'école. Il est primordial de conserver ces valeurs afin qu'elles guident nos actions collectives dans la suite de la mise en œuvre et de la révision du projet éducatif.

Bon succès !



Louis Ricard  
Directeur

# BILAN DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

L'année scolaire 2021-2022 fut, au sein du conseil d'établissement, une année très agréable. Les réunions se sont toujours bien déroulées et l'ensemble des membres ont participé activement aux discussions. Nous avons eu plusieurs nouveaux membres autant au niveau du personnel scolaire que des parents. Au courant de l'année, nous avons pu constater l'implication constante des membres du personnel de l'école. C'est impressionnant de voir que tous travaillent dans une même direction afin que l'école de l'Envolée soit un milieu de bien-être pour les élèves.



---

Sonia Bernier  
Présidente

## UN BREF PORTRAIT DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école accueille 306 élèves répartis en deux classes par niveau, du préscolaire à la sixième année. Nous avons aussi une classe de maternelle 4 ans depuis cette année. Le programme Passe-Partout est offert à 15 enfants.

Le personnel est composé d'un directeur, de 18 enseignants, de 3 orthopédagogues depuis la fin avril et de 5 spécialistes : 2 en éducation physique, 1 en anglais, 1 en musique, 1 en arts dramatiques. Nous pouvons aussi compter sur une préposée aux élèves.

Les élèves peuvent compter également sur une équipe de professionnels dont une psychoéducatrice à 4 j/semaine, 1 orthophoniste à 1,5 j/semaine et 3 techniciennes en éducation spécialisée.

Les services de soutien sont assurés par 1 secrétaire et 2 concierges de jour.

Notre service de garde accueille 136 élèves et 125 élèves dineurs cette année. Ces derniers sont encadrés par 10 éducatrices et 1 technicienne.

## Table des matières

1.	Présentation du conseil d'établissement.....	15
1.1	Liste des membres du conseil d'établissement .....	15
2.	Bilan des activités du conseil d'établissement.....	15
2.1	Calendrier des séances du conseil d'établissement .....	15
2.2	Activités réalisées et décisions prises .....	16

# 1. Présentation du conseil d'établissement

## 1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)	Date de début du mandat	Durée du mandat
Sonia Bernier	Présidente/parent	2020-2022	2 ans
Maxim Moreau	Vice-président/parent	2021-2023	2 ans
Sophie Tétreault	Trésorière/parent	2021-2023	2 ans
Claudia Gagnon	Parent	2021-2023	2 ans
Valérie Tremblay	Parent	2020-2022	2 ans
Enaude Beauplan	Parent substitut	2021-2022	1 an
Claudine Loïselle	Technicienne en service de garde	2021-2022	1 an
Roxanne Brissette	Technicienne en éducation spécialisée	2021-2022	1 an
Isabelle Boyce	Éducatrice en service de garde/substitut	2021-2022	1 an
Émilie Boisvert	Éducatrice en service de garde/substitut	2021-2022	1 an
Hélène Kabis	Enseignante	2021-2022	1 an
Alexandra Piché-Bélisle	Enseignante	2021-2022	1 an
Camille Bourdeau	Psychoéducatrice	2021-2022	1 an

# 2. Bilan des activités du conseil d'établissement

## 2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance Préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
6 octobre 2021	Séance ordinaire
17 novembre 2021	Séance ordinaire
19 janvier 2022	Séance ordinaire
23 février 2022	Séance extraordinaire
5 avril 2022	Séance ordinaire
4 mai 2022	Séance ordinaire
9 juin 2022	Séance ordinaire

## 2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (mois-année)	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
<b>Pouvoirs généraux</b>			
Adoption du projet éducatif (si applicable)			
Évaluation du projet éducatif	10-21	Adopté	
Adoption du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (si applicable)	06-22	Adopté	
Évaluation du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence	06-22	Évalué	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	05-22	Approuvé	
Approbation des contributions financières exigées	06-22	Approuvé	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	06-22	Approuvé	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	06-22	Approuvé	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	05-22	Adopté	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire (si applicable)			
Formation de comités (ex. : sous- comité sur un sujet en particulier) (si applicable)			
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement (si applicable)			
Consultation sur les critères de sélection de la direction d'établissement	05-22	Consulté	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	10-21	Transmis	Rapport annuel
Transmission de documents à l'intention des parents (si applicable)			
<b>Pouvoirs liés aux services éducatifs</b>			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique (si applicable)			
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique	06-22	Consultation	

Consultation sur les modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant <b>(si applicable)</b>			
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études <b>(si applicable)</b>			
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité) <b>(si applicable)</b>			
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	04-22	Approuvé	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors horaire ou hors école)	11-21	Approuvé	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)			Ne s'applique pas
Consultation des parents <b>(si applicable)</b>			
Consultation des élèves ou d'un groupe d'élèves <b>(si applicable)</b>	06-22		
<b>Pouvoirs liés aux services extrascolaires</b>			
Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)			
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme <b>(si applicable)</b>			
<b>Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles</b>			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement <b>(si applicable)</b>			
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale) <b>(si applicable)</b>	10-22 01-22 06-22	Approuvé Informé Approuvé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marché de Noël</li> <li>• Campagne de financement</li> <li>• Vente de semis</li> </ul>
Adoption du budget annuel de l'établissement	06-22	Adopté	
<b>Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)</b>			